

Document

La Marche populaire du 22 janvier à Alger maintenue par le RCD

Le 17 janvier 2010

Le RCD a tenu son conseil national le 15 janvier 2011 à Alger.

A l'ordre du jour figurait prioritairement le climat social et politique que vivent notre pays et ses voisins. Le conseil national du RCD a observé une minute de silence à la mémoire des victimes tombées en Algérie et en Tunisie. Il assure leurs familles de sa fraternelle compassion et exprime sa solidarité pleine et entière avec toutes les forces politiques et sociales qui œuvrent à l'instauration d'une vie publique transparente et démocratique portée par des institutions légitimes dans notre région.

Au niveau national, le conseil national du RCD impute au régime la responsabilité totale de la crise qui s'est, une fois de plus, soldée par des morts, des blessés et des dégradations de biens publics. Ces explosions sont la conséquence directe des dévoiements de notre indépendance pour laquelle notre peuple a payé le tribut le plus lourd.

Devant la gravité de la situation, le RCD en appelle à la mobilisation vigilante de tous les patriotes algériens soucieux de l'honneur et du destin de la Nation pour dépasser les sectarismes partisans afin de sortir d'un système politique qui sévit depuis un demi-siècle.

A ce titre et pour assurer la participation la plus large et la visibilité politique la plus nette, le RCD invite tous les patriotes à une marche populaire le samedi 22 janvier 2011 à 11h qui s'ébranlera de la place du 1er mai jusqu'au siège de l'APN afin d'exiger :

1. La libération de tous les prisonniers arrêtés lors des dernières manifestations ;
2. La levée immédiate de l'état d'urgence dont la seule fonction est d'étouffer la vie publique et de couvrir la corruption;
3. L'ouverture du champ politique et médiatique et la restauration de toutes les libertés individuelles et collectives garanties par la constitution ;
4. La dissolution de toutes les institutions « élues ».

Ces revendications constituent un consensus sur lequel peuvent se retrouver l'ensemble des Algériennes et des Algériens adhérant au principe de l'Etat de droit et respectueux des valeurs de Novembre et de la Soummam.

La Nation algérienne est en péril. Le système politique actuel est historiquement condamné, moralement disqualifié et politiquement dangereux.

Isolé, discrédité et inopérant, le gouvernement cafouille, improvise et manœuvre pour survivre au lieu de montrer un minimum de lucidité pendant qu'il en est encore temps.

Outre leurs incohérences, les dernières mesures arrêtées par l'exécutif sont anticonstitutionnelles. La fiscalité et les taxes relèvent du législatif. Or la loi des finances 2011 est votée depuis le mois de décembre. Ces conséquences illustrent jusqu'à la caricature le délabrement d'un pouvoir sans assise ni vision.

Le combat de la Nation algérienne a inspiré la libération et l'émancipation de nombreux autres peuples.

- * Nous avons la responsabilité d'agir vite pour sauver la patrie du chaos ;
- * Nous avons le devoir de protéger les repères et les symboles de notre peuple.

* Nous avons le droit de vivre dans la dignité et l'honneur dans notre pays.

Gloire à nos martyrs.

Vive l'Algérie démocratique et sociale.

Alger, le 15 janvier 2011

(<http://www.kabyle.com/la-marche-populaire-du-22-janvier-%C3%A0-alger-maintenue-par-le-rdc-15052-170111.html>)

Marche du 22 janvier à Alger :
Le RCD accuse le RND de « fomenter des provocations »

Le 19 janvier 2010

Les grandes manœuvres commencent. Le RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie) de Saïd Sadi accuse le RND (Rassemblement démocratique national) du Premier ministre Ahmed Ouyahia de « fomenter des provocations » contre la marche populaire prévue samedi 22 janvier à Alger.

Le RCD a décidé d'organiser une marche dans la capitale algérienne samedi prochain pour notamment exiger levée de l'état d'urgence, la dissolution de toutes les institutions « élues », l'ouverture du champ politique et médiatique et la restauration de toutes les libertés individuelles et collectives garanties par la constitution.

Dans un communiqué rendu public le 18 janvier, Le RCD dénonce nommément le RND, parti du Premier ministre Ahmed Ouyahia, de préparer des actions pour saboter la marche prévue samedi prochain à Alger. « Le bureau du RND d'Alger s'est réuni le 17 janvier au soir pour envisager les possibilités de lancer des provocations contre la marche populaire prévue pour le samedi 22 janvier à 11h à la place du 1er mai », affirme le document émanant du bureau d'Alger du RCD.

Le communiqué fustige cette tentative de faire capoter la manifestation et s'en prend à la formation dont le Premier ministre est le secrétaire général. « Conçu dans des officines, imposé par la fraude, agissant dans l'opacité et par la rapine, le parti du Premier ministre exécute les « sales besognes » qui sont sa raison d'être », ajoute le communiqué.

Le RCD lance un défi à RND : « bienvenue dans la rue Algérienne. » et le taquine : « les assemblées que vous avez squattées par la fraude seront dissoutes ». Le parti de Sadi qui a décidé de maintenir la marche en dépit de son interdiction par le ministère de l'Intérieur réitère son appel partis politiques, aux associations et aux personnalités afin de se joindre à cette manifestation.

« Plus sérieusement, nous réitérons notre appel à l'ensemble des forces politiques nationales, partis, associations et personnalités, toutes sensibilités confondues, partageant les valeurs de Novembre et de la Soummam, pour dépasser les clivages et les sectarismes partisans dans ces heures décisives pour la nation en se mobilisant ensemble en faveur de l'Etat de droit dans la marche populaire du 22 janvier. Nous devons tous veiller à conférer à cette marche un caractère citoyen autour des revendications consensuelles de : la libération des détenus ; la levée de l'état d'urgence ; la restauration des libertés individuelles et collectives ; la dissolution des assemblées « élues » », annonce encore le communiqué.

Selon nos informations, cette réunion s'est déroulée dans l'après-midi du lundi 17 au siège du RND, sis près de la Grande Poste, à Alger centre. Des élus du parti ont été également associés à ce conclave. D'autres informations font état de la réanimation des comités de soutien du président Bouteflika dans la capitale afin de s'associer à cette entreprise. La marche du RCD a été initialement prévue pour mardi 18 janvier d'avant d'être reportée à samedi 22 janvier.

Depuis une semaine, d'importants renforts de services de sécurité ont été acheminés à Alger afin de faire face à cette manifestation. Des fourgons de police et des engins anti-émeute ont été installés à l'intérieur du siège de l'UGTA, le syndicat du pouvoir, dans le quartier du 1er mai ainsi que devant les bâtiments qui abritent le Sénat et l'Assemblée nationale.

La marche du 22 janvier intervient dans un double contexte. L'Algérie a été secouée au début du mois de janvier par une vague d'émeutes sans précédents depuis la révolte d'octobre 1988. Les manifestations qui ont secoué durant un mois la Tunisie provoquant ainsi la chute du régime de Ben Ali exercent une influence considérable sur l'opinion publique algérienne qui a été prise de sympathie pour « la révolution du Jasmin »

Les manifestations publiques sont interdites par les autorités algériennes depuis juin 2001 alors que le pays vit encore sous état d'urgence depuis 1992.

(<http://www.algerie360.com/algerie/marche-du-22-janvier-a-alger-le-rcd-accuse-le-rnd-de-%C2%AB-fomenter-des-provocations-%C2%BB/>)

Algérie, la marche du 22 janvier rejoint par des étudiants qui en appellent à la lutte contre « la tyrannie »

Le 19 janvier 2011

(DNA-Algérie) Le comité étudiant de l'université de Tizi Ouzou se joint à la marche à laquelle a appelé le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) pour samedi 22 janvier à 11 h à Alger.

Le comité en appelle ainsi à l'ensemble de la communauté universitaire pour répondre favorablement à cet appel. « L'expression violente de notre jeunesse dans les différentes régions du pays n'est que le résultat d'un demi-siècle d'autoritarisme, d'oppression et de mépris envers un peuple qui s'est sacrifié pour libérer la nation du joug colonial », explique le comité dans une déclaration rendue publique ce mercredi.

Aux yeux des membres du comité, les luttes du peuple ont eu toujours comme réponse de la part du pouvoir : la répression, la fraude électorale et la corruption. « Il n'y a plus de place à l'indifférence qui hypothèque notre avenir en tant que jeunes et condamne celui des générations futures », martèle encore le collectif qui n'a pas manqué de faire le parallèle avec « la Révolution du jasmin » en Tunisie.

« L'impressionnante mobilisation du peuple tunisien, particulièrement de sa jeunesse, qui ne voulait pas renoncer, doit inspirer et motiver tous les patriotes de l'Afrique du Nord qui luttent héroïquement pour le renouveau démocratique et l'Etat de droit dans nos pays respectifs », affirment les étudiants de Tizi Ouzou qui y voient dans la chute du régime Ben Ali « une preuve irréfutable que la tyrannie n'est jamais pérenne. »

Pour rappel, Ahmed Benbitour, ancien chef de gouvernement, ainsi que le PLJ (Parti pour la laïcité et la justice), un parti de gauche non encore agréé, ont apporté leur soutien à la marche du samedi prochain. Même réaction de la part du collectif des clients spoliés par la banque Al Khalifa.

(<http://actualutte.info/?p=686>)

La wilaya d'Alger rappelle l'interdiction, le RCD maintient la marche

Le 21 janvier 2011

A la veille de la marche de samedi, la tension est montée d'un cran jeudi soir entre le RCD et les autorités. Dans un communiqué lu au journal de 20 heures de l'ENTV, la wilaya d'Alger a rappelé que la marche était interdite. L'appel à la manifestation de samedi est fait « *sans autorisation des services administratifs compétents* », selon le communiqué.

Dans ce contexte, « *Il est demandé aux citoyens de faire preuve de sagesse et de vigilance, et de ne pas répondre à d'éventuelles provocations destinées à porter atteinte à leur tranquillité, leur quiétude et à leur sérénité* », indique le communiqué. La wilaya y rappelle que « *les marches à Alger ne sont pas autorisées* », précisant que « *tout rassemblement sur la voie publique est considéré comme une atteinte à l'ordre public* ».

La réaction du RCD ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué, diffusé jeudi dans la soirée, le parti a indiqué que la marche était bien maintenue malgré les mises en garde des autorités. « *La demande d'autorisation déposée dans les temps et selon les règles ayant été refusée sans la moindre explication alors que des manifestations initiées par les clientèles du pouvoir ont été autorisées, nous décidons de refuser le régime des deux collèges, de sinistre mémoire dans notre pays, et de maintenir la marche populaire du 22 janvier* », a indiqué le RCD.

Dans le même communiqué, il a rappelé les objectifs de la marche : « *exiger la libération des détenus arrêtés lors des dernières manifestations, la levée de l'Etat d'urgence, la restauration des libertés individuelles et collectives garanties par la constitution et, enfin, la dissolution de toutes les instances "élues", autant de revendications partagées par l'écrasante majorité de notre peuple* ».

(http://www.tsa-algerie.com/politique/la-wilaya-d-alger-rappelle-l-interdiction-le-rcd-maintient-la-marche_13873.html)

Bras de fer entre le RCD et les autorités

Le 22 janvier 2011

Dans un communiqué largement diffusé par la Télévision algérienne, les services de la wilaya d'Alger rappellent aux citoyens l'interdiction des marches à Alger et menacent contre tout «acte d'atteinte à l'ordre public». Le parti de Saïd Sadi maintient son appel aux citoyens pour marcher dans la capitale.

En réponse au maintien de la marche à laquelle a appelé le RCD, pour aujourd'hui à Alger, les services de la wilaya ont rendu public, jeudi dernier, un communiqué pour rappeler «l'interdiction des marches» dans la capitale et mettre en garde contre «tout acte d'atteinte à l'ordre public». Le message a bénéficié d'une large diffusion par la télévision. Sa lecture au JT de 20 heures annonce la mise en garde du chef de cabinet du wali d'Alger, qui ne s'adresse pas seulement aux Algérois mais également à la population des 48 wilayas du pays. Le communiqué de la wilaya ne cite même pas le nom du RCD, préférant désigner cette formation par «association à caractère politique». «Une association à caractère politique a appelé à l'organisation d'une marche le samedi 22 janvier, de la place de la Concorde, ex-1er Mai, vers le siège de l'Assemblée populaire nationale, sans autorisation des services administratifs. Les autorités rappellent que les marches à Alger se sont pas autorisées» et, de ce fait, «tout rassemblement sur la voie publique est considéré comme une atteinte à l'ordre public».

Mieux, le chef de cabinet du wali demande aux citoyens «de faire preuve de sagesse et de vigilance et de ne pas répondre à d'éventuelles provocations» destinées, selon lui, «à porter atteinte» à leur «tranquillité, quiétude et sérénité».

La réaction du RCD ne s'est pas fait attendre. Dans une déclaration publiée sur son site web, le parti de Saïd Sadi «remercie» la télévision «pour avoir contribué» à diffuser largement l'appel à la marche en «étant persuadé» qu'elle «ne manquera pas de la reprendre dans ses prochaines éditions».

Il rappelle à l'Unique que «l'association à caractère politique» à laquelle il est fait allusion dans le communiqué «porte un nom : le Rassemblement pour la culture et la démocratie, qui est un parti politique légal, dont les militants et les sympathisants ont payé, comme beaucoup d'Algériens, un lourd tribut pour voir nos concitoyens vivre dans la liberté et la dignité dans leur pays». De ce fait, il invite «l'ensemble des

Algériennes et des Algériens, fiers du message de Novembre et de la Soummam et adhérant aux valeurs de l'Etat de droit à se mobiliser pour éviter le naufrage de l'Algérie». Le RCD explique que l'objectif immédiat de cette manifestation est «d'exiger la libération des détenus arrêtés lors des dernières manifestations, la levée de l'Etat d'urgence, la restauration des libertés individuelles et collectives garanties par la Constitution et, enfin, la dissolution de toutes les instances «élues», autant de revendications partagées par l'écrasante majorité de notre peuple». Le RCD rappelle que la demande d'autorisation qu'il a déposée «dans les temps et selon les règles» a été «refusée sans la moindre explication alors que des manifestations initiées par les clientèles du pouvoir ont été autorisées».

Il souligne sa décision «de refuser le régime des deux collègues, de sinistre mémoire dans notre pays, et de maintenir la marche populaire du 22 janvier. C'est le droit et le devoir de tous les patriotes d'agir par tous les moyens pacifiques pour honorer les martyrs d'hier et d'aujourd'hui qui se sont sacrifiés pour une Algérie démocratique et sociale plus menacée que jamais». Pour le RCD, «l'heure n'est plus aux tergiversations ou aux spéculations partisans. Il est encore temps de sauver l'Algérie du chaos par un engagement citoyen à la mesure des enjeux. Nos aînés ont libéré la terre algérienne d'un ordre politique anachronique pour lui substituer un Etat démocratique et social. Le devoir de tout patriote algérien est d'honorer ce sacrifice et cette promesse».

Ainsi, le RCD campe sur sa décision de marcher à Alger. Entre lui et les autorités, le bras de fer est désormais engagé. L'enjeu reste inévitablement la rue. D'un côté, une administration qui ferme tout espace de liberté collective, de l'autre, un parti qui veut coûte que coûte faire entendre ses revendications. La crainte de dérapages pèse lourdement sur Alger où un important dispositif de sécurité est déployé, notamment pour filtrer ses accès de l'Est.

(http://www.elwatan.com/actualite/bras-de-fer-entre-le-rcd-et-les-autorites-22-01-2011-108220_109.php)

Alger : Une "fédération nationale des forces du changement" appelle à une marche le 9 février

Le 21 janvier 2011

Des syndicats, des associations et des partis politiques algériens se constituent en fédération nationale des forces du changement et appellent à une marche le 9 février prochain à Alger pour exiger la levée de l'état d'urgence.

La décision a été prise à l'issue d'une rencontre tenue, ce vendredi 21 janvier, à la Maison des syndicats à Alger, rencontre organisée sous l'impulsion de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (Laddh, aile de Bouchachi) et de deux puissants syndicats des fonctionnaires (le Snapap et le Satef), le syndicat des enseignants de lycées (CLA), et la Coordination sections CNES (enseignants de l'enseignement supérieur). S'y sont joints de nombreuses organisations de la société civile (le Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA), le Rassemblement action jeunesse (RAJ), le Comité des étudiants de l'université de Tizi Ouzou, le Comité des chômeurs du Sud, le Collectif Algérie pacifique...) ainsi que des partis de l'opposition (Front des Forces Socialistes (FFS), Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), le Mouvement Démocratique et Social (MDS).

Bien évidemment, la chute du régime Ben Ali en Tunisie était au centre ses débats. Les intervenants ont tous insisté sur le nécessité de s'en inspirer même si certains ont tenu à rappeler que le contexte algérien est différent de celui de la Tunisie. Il est temps de dépasser les divergences qui peuvent exister entre les forces de la résistance et adopter une démarche collective.

L'état d'urgence a été sévèrement dénoncé. « On nous interdit de faire des marches, des rassemblements, des sit-in... Sans liberté, on ne peut défendre les droits des travailleurs (pacifiquement) », a soutenu Rachid Malaoui du Snapap. Me Ali Yahia Abdenour, président d'honneur de la Laddh, a vertement conspué ce stratagème utilisé par le pouvoir pour étouffer les libertés publiques : « Il faut que l'état d'urgence soit levé.

Cela permettra la libération du champ politique et médiatique, l'exercice des libertés individuelles et collectives, la liberté de la presse et l'indépendance de la justice », a-t-il insisté.

(<http://www.lematindz.net/news/3645-alger-une-federation-nationale-des-forces-du-changement-appelle-a-une-march.html>)

PETITION : Ensemble, pour un changement démocratique

Le 21 janvier 2011

La chute brutale du régime dictatorial de Zine Al Abidine Ben Ali par la juste action du peuple tunisien ouvre une nouvelle situation politique dans un Maghreb lié par un destin commun. Cette revendication pour la liberté et le changement s'exprime de différentes manières depuis longtemps en Algérie. Des milliers de jeunes algériens de toutes les régions du pays, exclus, démunis, sans espoir pour leur avenir, ont répondu à l'enfermement dans lequel est tenue la société algérienne par le seul moyen à sa disposition : l'émeute. Ils ont exprimé les frustrations de tout un peuple. Ils ont payé de leurs vies et de leur intégrité physique leur rejet de cet ordre étouffant. Cette irruption d'explosion sociale est, en réalité, une expression permanente par la fracture et l'émeute depuis octobre 1988.

Le gouvernement a choisi de lui donner une seule explication : la hausse du prix des produits de base. La crise de janvier n'est pas soluble dans l'huile. La tentative du pouvoir et de ses médias de délégitimer les manifestants est vaine. Le pouvoir dépense sans compter et sans contrôle depuis qu'il dispose de grands revenus énergétiques. Mais les émeutes, les mouvements sociaux, n'ont jamais été aussi nombreux que ces dernières années : logement, eau, route, électricité, Hogra, emploi, exclusion, le nombre de foyers de tensions se comptent par milliers sur l'année. La corruption, le déni des droits alimentent le désespoir social. Aujourd'hui, partie de Sidi Bouzid, la vague d'immolations par le feu de citoyens algériens désespérés ravage le pays. La situation est grave.

Le pouvoir est seul face au désarroi et à la colère des Algériens. Il ne compte que sur l'Etat d'urgence permanent, la répression policière, la manipulation et le verrouillage médiatique. C'est le résultat d'un étouffement sans précédent de la vie publique nationale. Droit d'organisation, de réunion, de manifestation, d'association, libertés syndicales, libertés d'expression, tout a été retiré aux citoyens ne leur laissant de recours que la Harga, les émeutes et le suicide incendiaire.

Comme en Tunisie, les viols de la constitution et l'instauration d'un système de présidence à vie en Algérie, ont précipité le pays dans une impasse dramatique.

Nous signataires de la présente déclaration,

- Affirmons notre détermination à refuser la fatalité de cette crise nationale. L'Algérie n'a pas payé le tribut dramatique de dizaines de milliers de victimes d'une guerre civile pour vivre perpétuellement sous un ordre autocratique, liberticide, producteur d'impasses, de morts et de régression

- Saluons le combat magnifique du peuple tunisien et le soutenons pour avancer vers un Etat de droit

- Décidons de mettre en commun nos énergies et notre foi en une Algérie forte par sa combativité, pour construire ensemble un nouveau cadre d'expression libre en faveur de l'ouverture et du changement démocratique

- Soutenons et appelons à la convergence de toutes les autres initiatives de citoyens, d'associations, de syndicats et de partis politiques allant dans le sens de la levée du carcan sur la vie publique et pour l'avènement de l'alternance démocratique en Algérie.

Les Signataires :

- Fodil Boumala (Universitaire-Journaliste)
- Ihsane El Kadi(Journaliste)
- Mohamed Lakhdar Maougal (Universitaire)
- Haïdar Bendrihem(Universitaire, Ancien député)
- Mohamed Hennad(Universitaire)
- Zoubir Arous (Universitaire)
- AHCÈNE Bechani (Universitaire)
- Ramdane Moulla (Ancien député)
- Abed Charef (Journaliste-écrivain),
- Saïd Boudiaf (Ancien Moudjahid)
- Boussad Ouadi (Editeur)
- Kamel Slahti (Cadre d'entreprise)
- Redouane Boudjemâa (Universitaire)
- Nasreddine Lezar(Avocat)
- Ali Kessaïssia(Universitaire)
- Ahmed Rouadjia(Universitaire, Ecrivain)
- Mustapha Heddad (Universitaire)
- Youcef Lakhdar Hamina (Universitaire)
- Amar Manâa (Universitaire)
- Saïd Djafer (Journaliste),
- Farid Cherbal (Universitaire),
- Ouali Ait Yahia (Universitaire),
- Nourredine Ahmine (avocat),
- Smain Mohamed (Militant droits humains),
- Yassine Temlali (Journaliste),
- Ali Ihaddadène (Cadre financier).
- Mohamed Bouazdia (Journaliste)
- AHCÈNE Khellâs (Universitaire)

Contact et signatures :

algerie.changement@gmail.com

(<http://www.lematindz.net/news/3640-petition-ensemble-pour-un-changement-democratique.html>)